

2. L'environnement politiques et de régulation, et l'impact des politiques et des programmes pour la PME et l'entrepreneuriat

Tous les niveaux de gouvernement, de corporations, et d'institutions éducatives ont développé des politiques pour rehausser la pensée entrepreneuriale et stimuler l'établissement et la croissance de la petite et moyenne entreprise. Ceci est en reconnaissance de la contribution positive que les PME et l'entrepreneuriat peuvent faire au développement économique et social.

Ces politiques sont supposées mener à des initiatives destinées à augmenter la prospérité économique et individuelle, la croissance de l'emploi, et l'innovation dans les économies développées et la régénération économique et sociale dans les états en développement. Que ce soit ou non le cas, cela repose sur un certain nombre de facteurs. Cette voie cherche à examiner les effets des interventions politiques sur les PME et sur l'entrepreneuriat. Elle est particulièrement intéressée par des textes qui défient la croyance conventionnelle et fait progresser le rôle vital que la politique joue pour relier la recherche aux résultats.

Les relations de cause et effet entre la recherche et la politique ne sont pas encore claires non plus que l'efficacité des méthodologies et le besoin d'évaluation et c'est stimulant de comprendre les effets des politiques publiques sur l'entrepreneuriat et les PME du monde entier.

L'appel de textes pour cette voie souhaite la bienvenue non seulement aux textes académiques, mais aussi aux études de cas, et aux textes des praticiens et à ceux orientés vers les politiques et aux ateliers.

- Les résumés académiques devraient statuer clairement le but de l'étude, les méthodes utilisées, les résultats obtenus et les conclusions auxquelles vous en êtes venus pour les PME et pour l'entrepreneuriat de même que les implications pour le développement de politiques et de programmes. Les résumés devraient inclure

le titre du texte, le ou les nom(s) des auteurs, l'affiliation, et tous les détails de contact.

- Les propositions d'ateliers et d'études de cas devraient se rapporter clairement aux thèmes du congrès. Le résumé de la proposition doit inclure : le sujet, le nom du responsable de l'atelier (incluant tous les détails de contact), les noms des panelistes, et une brève description de ce que l'atelier couvrira.